

# La Sidra

## DE LA SEMAINE



### YITRO

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Le beau-père de Moché, Yitro, entend parler des miracles extraordinaires accomplis par D.ieu pour le Peuple d'Israël. Il se rend de Midian au camp d'Israël, accompagné de la femme de Moché et de leurs deux fils. Yitro conseille à Moché de désigner une hiérarchie constituée de magistrats et de juges pour l'aider dans sa tâche de gouvernance et de législateur pour le peuple. Les Enfants d'Israël établissent leur campement face au Mont Sinaï où il leur est dit que D.ieu les a choisis pour être Son « royaume de prêtres » et « une nation sainte ». Le peuple répond en proclamant : « Tout ce que D.ieu a dit, nous le ferons ». Le sixième jour du troisième mois (Sivan), sept semaines après l'Exode, la nation d'Israël dans son intégralité s'assemble au pied du Mont Sinaï. D.ieu descend sur la montagne dans le tonnerre, les éclairs, des tourbillons de fumée et le son du Chofar. Il commande à Moché de monter.

D.ieu proclame les Dix Commandements, enjoignant le Peuple d'Israël de croire en D.ieu, de ne pas servir d'idoles ou de prononcer le Nom de D.ieu en vain, de garder le Chabbat, d'honorer les parents, de ne pas tuer, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas voler et de ne pas porter de faux témoignages ni de jalousier la maison d'autrui. Le peuple s'adresse à Moché en criant que la révélation est trop intense pour qu'ils puissent la supporter, le suppliant de recevoir, lui, la Torah de D.ieu et de la leur transmettre.

#### Que s'est-il passé lors de Matan Torah (Don de la Torah) ?

En l'année hébraïque 2448 (1313 avant l'ère commune), le 6 (ou le 7) Sivan, D.ieu nous donna les Dix Commandements et, tout au moins dans son sens général, la Torah entière (le Pentateuque et les 613 commandements qui y sont contenus). Il ne s'agissait pas simplement de nous remettre un livre de traditions. D.ieu nous donna Ses lois Divines afin que nous les étudions et les observions. C'est le moment d'une transition dans notre histoire, un moment connu sous le nom de **Matan Torah**. Nous n'étions désormais plus simplement les descendants d'un grand homme, nommé Avraham, ou un peuple du Moyen-Orient connu sous le nom des Hébreux. Nous devenions, dès lors, le Peuple de D.ieu, choisi pour étudier Sa Torah et respecter Ses commandements. Observons la description de la succession des événements entourant ce moment unique.

#### Les événements

La sortie d'Égypte avait eu lieu trois mois plus tôt quand les Juifs arrivèrent au Mont Sinaï pour écouter les Dix Commandements et recevoir la Torah. Voici la séquence des événements qui menèrent à cette révélation.

- **Le 1<sup>er</sup> Sivan (Roch 'Hodèch)** : les Juifs arrivent au Sinaï et campent au pied de la montagne.
- **Le 2<sup>e</sup> Sivan** : D.ieu dit à Moché qu'il ne veut pas seulement donner la Torah aux Juifs mais Il veut

Suite en page 2

## Edito

### L'avenir, à la racine !

La venue de Tou Bichevat, le 15 du mois de Chevat – « nouvel an des arbres », soulève toujours une question traditionnelle : faut-il vraiment parler de « nouvel an » voire en relever la date alors que, même s'il est réel, cela ne semble pas concerner, au moins directement, l'espèce humaine ? En quoi avons-nous rapport avec une célébration qui relève, au mieux, de l'ordre du végétal, et même en une époque où l'écologie devient un sujet en vogue ? Pourtant, ce jour est bien marqué par les textes et la tradition très généralement établie d'y consommer des fruits. La réponse, comme souvent, tient en une partie de verset : « Car l'homme est un arbre des champs... » C'est certes là une proposition audacieuse. Au-delà de la préoccupation si étonnamment moderne, ce membre de phrase recèle une idée essentielle : il existe entre l'arbre et l'homme des points communs qui sont autant d'enseignements précieux.

De fait, l'arbre, solidement arrimé par ses racines à la terre nourricière, se développe harmonieusement jusqu'à produire des fruits qui, plus que simples aliments, apporteront à l'homme le sens du « plaisir » et du « délice ». N'obtient-on pas ainsi un premier portrait de l'être humain dont le développement spirituel, intellectuel et moral ne tient qu'à la robustesse de ses racines et à la qualité du sol où elles s'enfoncent ? Car existe-t-il un avenir pour les arbres sans passé ou pour les hommes à la trop courte mémoire ou aux racines oubliées ? Dans le même sens, l'arbre arrive à sa plénitude par les fruits qu'il produit et qui sont comme son couronnement. C'est ainsi que se déroule la vie de l'homme qui ne prend sa pleine signification que si, productrice d'avenir, elle est capable de transmettre, par ses fruits, à la génération suivante.

C'est dire que, comme l'arbre, l'homme est un être qui se cultive. Il est celui que les soins et l'attention perfectionnent, lui permettant d'exprimer l'infini de son potentiel. Et si tout commençait par l'éducation, la sienne propre, celle de ses enfants et de son entourage ? Une éducation, au sens le plus noble et le plus large du terme qui donne une vision du monde, la capacité de le comprendre, la volonté de l'améliorer et la conscience de mener l'œuvre à bien. Le monde n'aurait certes pas la beauté que nous lui connaissons sans ses arbres qui rythment les chemins. Quant à l'univers des hommes, que serait-il sans la richesse de la fidélité et la grandeur des lendemains d'espérance ? Continuons donc ensemble de nous élever !

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

TOU BICHEVAT :  
dimanche soir 16 et lundi 17 janvier 2022

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE  
**CHABBAT YITRO**

#### ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 17h 12  
Sortie : 18h 24

Bordeaux 17.37  
Deauville 17.19  
Grenoble 17.10  
Lille 17.03

Lyon 17.12  
Marseille 17.17  
Montpellier 17.22  
Nancy 16.57  
Nantes 17.33

Nice 17.08  
Rouen 17.15  
Strasbourg 16.51  
Toulouse 17.32

A partir du dimanche 16 janvier 2022 Pose des Téléphones : 7h 30 Heure limite du Chema : 10h 49 Fin Kidouch Levana : lundi 17 janvier à 19h 24mn

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)  
[chabad@loubavitch.fr](mailto:chabad@loubavitch.fr) | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

également en faire Son peuple saint qui suivra Ses commandements. Les Juifs acceptent de tout cœur et s'écrient : « Tout ce que D.ieu désirera, nous l'accomplirons ! »

• **Le 3 Sivan** : Moché relaie la réponse du peuple à D.ieu. Moché revient alors vers les Juifs pour leur dire qu'il sera le messager des Dix Commandements ; D.ieu leur parlera par son intermédiaire et lui, à son tour, leur transmettra les Dix Commandements. Ils répondent qu'ils veulent les entendre directement de D.ieu.

• **Le 4 Sivan** : Moché transmet la réponse des Juifs à D.ieu Qui accepte leur demande. Moché dit aux Juifs de se préparer à Matan Torah. (Les Sages divergent dans leurs opinions quant à savoir s'il leur a dit de se préparer pendant deux ou trois jours, ce qui explique la différence quant à la date du don de la Torah : le 6 ou le 7 Sivan).

• **Le 6 ou le 7 Sivan** : le grand jour, le Matan Torah.

Les Juifs s'éveillent sous le tonnerre, les éclairs et le son profond et retentissant du Chofar. En s'approchant du Mont Sinaï, ils le voient en flammes, une épaisse nuée entourant son sommet. Tremblant de stupeur et de crainte, ils se réunissent au pied de la montagne pendant que Moché la gravit jusqu'à son sommet.

C'est dans cette toile de fond extraordinaire que D.ieu prononce les deux premiers commandements. A chacun d'entre eux, tous meurent devant l'intensité de la voix Divine. D.ieu les ramène donc à la vie. Après les deux premiers Commandements, le peuple exprime que c'en est trop pour lui et ils demandent à Moché de leur transmettre les huit autres. Si Moché les transmet, il faut tout de même savoir qu'il n'est qu'un instrument de D.ieu Qui « parlait par sa gorge » !

### Qu'est-ce qu'on a reçu et comment ?

Bien que le nom de l'événement, Matan Torah, implique que toute la Torah fut donnée ce jour-là, ce n'est pas le cas. En fait, ce jour-là précisément ne nous furent enseignés que les Dix Commandements et, de surcroît, verbalement. Les *Lou'hot* (les Tables) matérielles ne seraient données que quarante jours plus tard.

Si ce nom est conservé, c'est parce qu'il marque le jour où D.ieu entama le processus du Don de la Torah. Nous reçûmes d'abord les Dix Commandements puis Moché resta sur la montagne quarante jours et quarante nuits étudiant avec D.ieu toutes les lois concernant la manière d'interpréter et de comprendre la Torah. Le Talmud précise également que Moché étudia chaque interprétation future qui serait délivrée.

Le reste de la Torah fut communiqué par étapes, au cours des quarante années de séjour du Peuple juif dans le désert.

### Les Dix Commandements

1. Croire en D.ieu
2. Ne pas croire en d'autres divinités.
3. Ne pas utiliser le Nom de D.ieu en vain.
4. Observer le Chabbat.
5. Honorer ses parents.
6. Ne pas tuer.
7. Ne pas commettre d'adultère.
8. Ne pas kidnapper.
9. Ne pas faire de faux témoignage.
10. Ne pas envier les biens d'autrui.

### Pourquoi ce jour est-il si important ?

Bien que Matan Torah soit connu comme le jour où D.ieu nous donna Sa Torah pour que nous l'étudiions et l'observions, certains Juifs l'observaient de leur propre gré avant même qu'elle ne fut donnée. Cela soulève une question : en quoi ce jour est-il alors si important ? Certes, il ne s'agissait que d'une élite d'individus alors qu'après l'événement, tous furent enjoins de le faire, mais cela ne paraît qu'une simple différence quantitative. L'importance que l'on accorde à cet épisode laisse penser que quelque chose d'unique nous fut donné en ce jour, quelque chose que nous ne possédions pas avant ! De quoi s'agit-il ?

Deux choses changèrent en ce jour. Tout d'abord, notre lien avec D.ieu. Avant Matan Torah, ceux qui observaient déjà la Torah le faisaient en parfait accord avec eux-mêmes. C'est ainsi que leur relation avec D.ieu ne se définissait qu'en fonction de leur compréhension et de leurs sentiments. En revanche, à Matan Torah, D.ieu lia Son essence à la Torah et nous la donna. C'est ainsi que lorsque nous observons la Torah, nous nous lions à l'essence de D.ieu, qui que nous soyons et quoi que nous comprenions ou ressentions.

D'autre part, la Torah opéra sur le monde un changement permanent. Avant Matan Torah, la Torah et les Mitsvot étaient considérées comme des sujets spirituels et incapables d'affecter le monde, de quelque manière que ce soit. Mais à Matan Torah, D.ieu changea l'ordre des choses : la Torah et les Mitsvot toucheraient le monde. Par exemple, après Matan Torah, on a pu prendre la peau d'une vache, en faire des *Tefilines* qui sont des objets saints. C'est pour ces deux raisons que Maïmonide statue que lorsque nous accomplissons des Mitsvot, aujourd'hui, nous le faisons parce que D.ieu nous l'a ordonné et non parce que nos Patriarches le faisaient !

### Autres faits remarquables

#### • Le miracle du tonnerre et des éclairs.

Le Midrach présente une discussion sur le fait de savoir si les Juifs virent le tonnerre et les éclairs ou virent les éclairs et entendirent le tonnerre. Bien que la première opinion semble présenter un miracle fascinant, mais on n'en verrait pas le but, et l'autre exprimer un événement complètement naturel, les deux ont un sens plus profond. Voir quelque chose crée une certitude qui résonne profondément en nous alors qu'entendre est plus vague, plus incertain. Notre connexion avec le monde matériel peut être assimilée à la vue, profonde et certaine, alors que nous ne pouvons qu'entendre et déduire des concepts spirituels. Cependant, l'opinion selon laquelle nous vîmes le tonnerre exprime l'idée que les incroyables révélations spirituelles du Sinaï eurent pour conséquence un lien plus profond avec le spirituel qu'avec le matériel.

Selon l'autre opinion, nous restâmes concentrés sur le matériel : nous vîmes ce que l'on voit ordinairement. Reconnaître le potentiel Divin dans le matériel nous permit de ne pas laisser ces révélations spirituelles nous détourner de notre mission dans le monde.

• **Pas d'écho** : La voix de D.ieu n'avait pas d'écho. En effet, la Torah imprégnait la terre entière au point qu'aucune barrière ne venait entraver la pénétration de la Voix de D.ieu.

• **Soixante-dix langues** : La voix de D.ieu se traduisait dans les soixante-dix langues de cette époque. En dehors de l'importance évidente de ce miracle, le fait que tous puissent entendre ce qui était en train de se produire, donne lieu à une autre signification plus profonde. L'on pourrait penser que toutes les 613 Mitsvot ne sont pas aussi conséquentes que les Dix Commandements. La voix de D.ieu se départagea donc en soixante-dix langues pour signifier que même les 7 lois *noa'hides*, lois pour les non-Juifs qui parlent les soixante-dix langues, appartiennent à la Torah tout comme les Dix Commandements.

• **La montagne sur nous** : D.ieu tint la montagne sur les Hébreux et nous força donc à accepter la Torah. Cela symbolise l'amour profond que nous manifestâmes à l'égard de D.ieu en ce jour.

*A la mémoire de  
Mechel ben Chuna et Guenendel  
SCHACHTER,  
Niftar le 18 Chevat 5740 (1980)  
De la part de ses enfants  
et petits-enfants*

## Etude du **RAMBAM**

Extrait  
du Séfer  
Hamitsvot  
(Maïmonide)

*Une étude  
quotidienne  
instaurée par  
le Rabbi pour  
l'unité du  
peuple juif*

### • DIMANCHE 16 JANVIER – 14 CHEVAT

**Mitsva positive n° 104**: Il s'agit du commandement concernant un homme atteint de flux. Ce commandement comprend toutes les lois relatives aux symptômes d'un homme atteint de flux et de quelle manière il rend les autres impurs.

**Mitsva positive n° 96**: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné au sujet de l'impureté transmise par le cadavre des animaux.

### • LUNDI 17 JANVIER – 15 CHEVAT

**Mitsva positive n° 96**: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné au sujet de l'impureté transmise par le cadavre des animaux.

### • MARDI 18 JANVIER – 16 CHEVAT

### • MERCREDI 19 JANVIER – 17 CHEVAT

**Mitsva positive n° 97**: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoins que les [corps morts des] huit rampants [mentionnés dans la Torah] transmettent l'impureté, comme il est dit : « Et ceci est pour vous impur ».

### • JEUDI 20 JANVIER – 18 CHEVAT

### • VENDREDI 21 JANVIER – 19 CHEVAT

### • SAMEDI 22 JANVIER – 20 CHEVAT

**Mitsva positive n° 105**: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoins en ce qui concerne l'impureté de la matière séminale.

## LE MEILLEUR ONCLE

Quand mon fils Yehochoua Leib avait un an, il a connu sa première convulsion. Le médecin estima que c'était sans doute causé par de la fièvre mais il en connut une autre, plus modérée, six mois plus tard. Et, en 1981, alors qu'il avait trois ans, je suis allée le voir dans sa chambre avant d'aller me coucher et, même dans le noir, je sentis qu'il se passait quelque chose de grave.

J'allumai la lumière : son visage était bleu ! J'ignore depuis combien de temps il était dans cet état mais il gisait là, complètement immobile, avec une respiration irrégulière. Nous nous sommes précipités avec lui dehors dans l'espoir que l'air extérieur le ramènerait à une situation normale mais en vain. Affolés, nous avons appelé l'ambulance.

A l'hôpital, alors que les médecins l'examinaient, ils mentionnèrent en passant que l'enfant était paralysé.

- Comment ? (J'étais paniquée).

- Vous n'avez pas remarqué ? La moitié de son corps ne répond plus !

C'était vrai : son œil et sa lèvre étaient immobiles, sa main n'offrait aucune résistance...

Je téléphonai immédiatement à mon frère qui était devenu depuis quelques temps un 'Hassid de Loubavitch : « Nous avons besoin d'une bénédiction du Rabbi ! »

Il me promit qu'il s'en occupait. Rien que le son de sa voix me redonna espoir mais j'ignorai combien cela n'avait rien d'évident. En effet, quand nous l'avons appelé, il était 22h 30, samedi soir : après Chabbat, le Rabbi était déjà rentré chez lui. Mon frère m'expliqua qu'il avait contacté tous les membres

du secrétariat afin qu'ils tentent de transmettre le message mais ceux-ci hésitaient à déranger le Rabbi à cette heure tardive, alors qu'il venait de rentrer chez lui. Ils affirmèrent qu'ils allaient tenter le tout pour le tout mais ne pouvaient pas promettre que le message serait transmis dans l'heure.

Dans la salle des urgences, je continuai de poser des questions aux médecins :

- Quelles sont les chances pour que mon fils s'en sorte ?

- A ce degré d'atteinte, il pourrait reprendre un peu d'autonomie mais il ne reviendra jamais à la normale.

Dans ma tête, j'envisageais déjà l'achat d'une chaise roulante, la nécessité de trouver une école spécialisée et des thérapeutes, l'obligation d'aménager notre maison et d'accepter une vie de famille complètement tournée sur ses besoins, la vie bouleversée de mes autres enfants...

Entretiens, mon frère ne ménageait pas ses efforts. Connaissant l'urgence de la situation, il voulait que le Rabbi soit mis au courant le plus vite possible. Il décida d'aller lui-même l'informer !

Normalement, deux étudiants de Yechiva restaient postés toute la nuit autour de la maison particulière du Rabbi, assurant ainsi une discrète sécurité. Mon frère pris la voiture avec un ami qui se chargea de poser quelques questions aux deux jeunes gens de faction ce soir-là. Profitant de ce moment d'inattention de leur part, mon frère se dépêcha d'aller sonner à la porte. Le cœur battant, il regrettait déjà son audace mais il était trop tard : il ferma les yeux et attendit la suite des événements.

La lumière s'alluma dans l'entrée de la maison et, au bout de quelques minutes, on ouvrit la porte : c'était la Rabbanit 'Haya Mouchka. Comme la plupart des 'Hassidim, mon frère ne l'avait jamais vue auparavant car, très discrète, elle ne sortait que rarement de chez elle et ne fréquentait que très peu de gens.

- Je vous en prie, entrez ! proposa-t-elle. En quoi puis-je vous aider ?

Mon frère tremblait de la tête aux pieds mais il n'avait pas le choix et expliqua la gravité de la situation. Elle l'écoutait attentivement, soupirait en entendant les détails de la crise : « Ah, oh la la... ». Il était évident qu'elle était profondément bouleversée.

Tout ceci impressionna mon frère : elle gardait une apparence royale tout en s'investissant complètement dans le problème. Elle demanda le prénom de mon fils et le mien

ainsi que le nom de famille :

- Je vais en parler à mon mari ! déclara-t-elle. J'ignore à quelle heure exactement le Rabbi accorda sa bénédiction - le secrétaire avait rappelé mon frère au matin pour l'informer de cette bénédiction - mais nous en avons constaté les résultats bien auparavant. Vers minuit, mon fils commença soudain à bouger à nouveau :

- Je ne le crois pas ! s'exclama le médecin, absolument stupéfait.

Apparemment, l'enfant était complètement guéri. D'autres spécialistes étaient présents et tous accoururent pour assister à cette guérison incroyable. « Vraiment ? Il bouge même le côté paralysé ? ».

J'informai le pédiatre - qui était juif - que nous avions certainement reçu une bénédiction du Rabbi de Loubavitch :

- A ce compte-là... Vous avez sans doute raison car nous n'avons jamais été témoins de pareille évolution...

Après cela, tous les quelques mois, nous retournions chez un pédiatre neurologue pour faire vérifier les progrès de mon fils. Il aimait beaucoup nos visites car Yehochoua Leib arrivait toujours en se précipitant gaiement vers lui et en sautant de lui-même sur le lit pour être examiné. Je crois qu'à chaque fois, il était (comme nous) admiratif devant ce miracle si évident qui avait été rendu possible par le dévouement de mon frère mais aussi la gentillesse de la Rabbanit.

Mme Leah Englander

JEM

Traduite par Feiga Lubecki

## ETINCELLES

### DE MACHIA'H

### CONCRÈTEMENT, L'ATTENTE

Dans son *Michné Torah, Maïmonide (Hil'hot Melà'him, chap. 11)* expose les lois relatives à Machia'h. Il y souligne notamment une double nécessité : « Crois en lui..., attend sa venue ». Il a déjà été indiqué qu'il ne s'agit pas là d'une simple répétition ayant valeur d'insistance mais que, au contraire, de nombreux sens peuvent y être trouvés. Ainsi, « attendre sa venue » implique une attitude active qui va au-delà de la simple foi en la réalité des prophéties le concernant. Il en résulte qu'apparaît ici une obligation spécifique : celle d'étudier les lois qui portent sur Machia'h.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch) H.N.

Le Beth Loubavitch  
vous propose son  
**Talmud Torah**  
à la maison

dirigé par  
**MORÉ YOSSI**  
conteur de  
« A Chaque Enfant Son Histoire »

- ✓ 1h de cours le dimanche ou le mercredi
- ✓ Morim et Morot, enseignants et enseignantes expérimentés
- ✓ Classes à petits effectifs

Inscription  
**06 34 20 70 18**

Possibilité de cours particulier Préparation à la Bar-Mitsva  
לבות יוסף בן אסתר וצפרורה בת שרה



# La Hala'ha DE LA SEMAINE

## QUELLES SONT LES TROIS MITSVOT DE LA FEMME ?

Les femmes juives sont tenues de respecter toutes les Mitsvot (sauf les Mitsvot positives limitées par le temps comme les Téfilines qui ne peuvent être mis que le jour et non la nuit).

Certaines Mitsvot sont effectuées plus souvent par les femmes que par les hommes et ce sont :

**1) 'Halla :** le prélèvement de la pâte. Quand on pétrit une pâte (à pain ou à gâteaux) qui contient plus de 1,200 kg de farine, on en prélève un petit morceau. Si la pâte contient plus de 1,700 kg de farine, on récite la bénédiction (« **Barou'h Ata Ado-naï Élo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehafrich 'Halla** ») avant d'effectuer le prélèvement. Ce petit morceau de pâte (qui était destiné au Cohen quand le Temple se dressait à Jérusalem) est, de nos jours, brûlé. La Mitsva de la 'Halla symbolise toutes les Mitsvot liées à la cacherout de la nourriture, domaine féminin par excellence.

**2) L'allumage des bougies de Chabbat et des fêtes :** les femmes se trouvant plus souvent que les hommes à la maison accueillent le Chabbat en allumant vendredi après-midi au moins deux bougies. Les jeunes filles et petites filles allument une bougie dès l'âge de trois ans, en récitant la bénédiction (« **Barou'h Ata Ado-naï Élo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Chabbat Kodé'h** »). (S'il ne se trouve pas de femme ou de fille dans la maison, ce sera au maître de maison qu'incombera la Mitsva d'allumer les bougies).

**3) La pureté familiale** dépend essentiellement de la conduite scrupuleuse de la femme juive. Seule la femme prononce une bénédiction en se trempant au Mikvé (bain rituel). Du respect de ces lois dépendent la stabilité du couple, l'harmonie de la famille et le développement satisfaisant des enfants. F.L.



## NOUVEAU !! LEADER CASH GAGNY

### Le supermarché Cacher des familles du 93

- Un très large choix de produits cachers et du quotidien
  - Prix attractifs, défaits toute concurrence
  - 30 minutes de stationnement offertes à proximité\*
  - \* Ticket gratuit à l'horodateur les 30 premières min. / gratuit entre 12h et 14h
  - Places de stationnement disponibles devant le magasin
  - Service livraison - Equipe chaleureuse et dynamique
- Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h  
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**  
71, Avenue Henri Barbusse - 93220 Gagny

## LEADER CASH Votre magasin au cœur du 19<sup>e</sup> 82 rue Petit - 75019 Paris

600 m<sup>2</sup>  
au service  
de la  
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h  
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**

# Orpi

**Orpi Optimum  
Rudy HAROSCH  
87 rue de Crimée - Paris 19<sup>e</sup>**

**3 Agences à votre service**  
Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

**Simplifiez-vous la vie,  
la gestion complète de vos biens  
avec assurance loyers impayés**

Estimation offerte sous 48h  
**Tél : 01.42.00.02.02**  
**optimum@orpi.com**

**3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA**

# Micha

LES MEILLEURES VIANDES  
GLATT CACHER  
LIVRÉES CHEZ VOUS EN 48H  
BŒUF • VEAU • AGNEAU • VOLAILLE  
NOUVEAU !! DINDE & CANARD  
www.michafood.com



# Win ENERGIE

WIN ENERGIE  
mandataire / délégataire dans les C.E.E.

**intègre de nouvelles  
régies commerciales BtoB**

AUCUN INTERMEDIAIRE  
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies  
Accompagnement financier (avec acomptes)

**Formation assurée**

**Rudy KHAYAT  
06.98.98.94.98  
www.winenergie.fr**

Pharmacie  
Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal  
Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc  
1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85  
Fax : 004 122 732 47 15

**AUTOVISION**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**LE NUMERO**

Service Porte à Porte  
**1 - 8 €**  
sur présentation  
de la Sidra

**DE LA COMMUNAUTÉ**

32-36 rue de Stalingrad  
93310 Le Pré S. Gervais  
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN

Prise de RDV : Feivel Basanger  
01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71

**SNTS SOLUTION  
NUMÉRIQUE  
SECURITE**

GROUPE  
**01 80 91 59 14**

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique

NOUVEAU !!!  
WhatsApp

**GARAGE  
DIRECT AUTO**  
07 62 00 60 99

Franchise offerte  
(voir conditions au garage)

Véhicules  
de courtoisie

**Gain de temps dans vos déplacements  
et prise en charge rapide  
assurée par envoi de photos**

01 57 42 57 42 43 Chemin  
des Vignes  
01 48 44 00 88 93000 Bobigny



**Maintien & Aide  
à domicile**

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants  
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

**AGE INTER SERVICES**

3, rue des Boulets - 75011 Paris

Paris et Val de Marne **01 43 28 80 00**